

Monsieur le Préfet de Loire Atlantique

Direction de la coordination et du management de  
l'action publique  
Bureau des procédures d'utilité publique  
6, quai Ceineray  
B.P. 33515  
44035 NANTES CEDEX 1

Nos réf. : 0124/ED/2011  
Vos réf. : Dossier n°44-2010-0008

Nantes, le 24 février 2011

Monsieur le Préfet,

Vous m'avez adressé, pour avis, le dossier du syndicat mixte pour l'aménagement du bassin du Brivet en vue de réaliser les travaux prévus au contrat restauration entretien des zones humides et le curage du réseau tertiaire des marais.

Le projet de contrat avait été examiné par le bureau de la Commission Locale de l'Eau en juin 2010 et il avait émis un avis favorable à son sujet. En pleine cohérence avec cette première décision, le bureau de la CLE a également émis un avis favorable sur le dossier ci-dessus référencé.

Je vous prie de croire, Monsieur le Préfet, à l'assurance de mes respectueuses salutations.



Christian COUTURIER  
Président du SAGE Estuaire de la Loire